

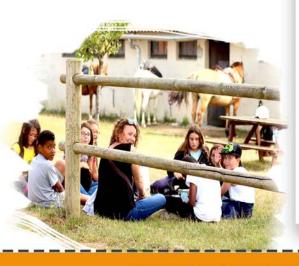
CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74 3 avenue de la plaine - BP 340 74 008 Annecy Tél: 04.50.52.30.00 ufoval@fol74.org

En savoir plus: www.fol74.org

Les indispensables:

- Numéro de licence si licencié
 FFF
- Bottes pour l'équitation



Mornac

Stage d'équitation à l'océan

Réf. 074039001

Un véritable stage d'équitation pour les passionné(e)s ! Chacun progresse à son rythme alternant séances en carrière ou en manège et balades. Pour les séjours de 14 et 21 jours, en fonction de l'envie et du niveau, il y a possibilité de passer un galop (jusqu'au galop 3) pour les jeunes licencié(e)s. Chacun repart avec une attestation de niveau. Le centre est à proximité de magnifiques plages permettant des baignades. Chaque semaine, on en profite pour partir à la journée et pique-niquer à l'océan. Pour les marins d'eau douce, on pêche à la truite dans l'étang à côté du centre équestre et on la cuisine pour les copains. On en profite pour aller visiter le phare de la Coubre.

Spécial 14 et 21 jours : sortie kayak sur la Seudre, promenade équestre au coucher du soleil, balades en VTT et découverte des marais salants.

Equitation : 4 séances en 7 jours, 7 séances en 14 jours et 10 séances en 21 jours.

TRANSPORT

- L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation (1 adulte pour 8 enfants au maximum).
- Le voyage se fait en car de nuit au départ de Rhône-Alpes (autocar grand tourisme avec 2 conducteurs tout le long du trajet). Le voyage pourra être effectué en train en cas de petit effectif.
- Le voyage se fait en train de jour au départ de Paris.
- L'enfant peut être amené et/ou récupéré au centre de vacances par ses parents.
- Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.



SITE

► <u>Situation géographique</u>

En Charente Maritime, Mornac-sur-Seudre, ancien port de pêche et de commerce, est un des plus beaux villages de France. Royan et la plage de la Grande Côte sont à une quinzaine de minutes en véhicule. Depuis le centre, le très joli village de Mornac est accessible à pied ou à vélo à travers les marais.

Centre UFOVAL 74 « l'Etang » Centre équestre l'Etang » 17113 Mornac-sur-Seudre

► <u>Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)</u>

Le camp est installé au cœur du centre équestre de l'Etang qui se compose d'une écurie d'une quarantaine de chevaux et d'une douzaine de poneys, d'un manège couvert de 1200 m2 et d'une carrière pour la voltige. Les enfants sont hébergés dans de confortables marabouts équipés de 6 lits avec plancher et meubles de rangement. Les sanitaires et les douches se trouvent à proximité du camp.

ACTIVITES

Stage d'équitation à l'océan

L'activité est encadrée par les monitrices brevetées d'état du centre équestre de l'Etang. Des groupes de niveau sont constitués, du débutant au cavalier confirmé. Les séances se déroulent en carrière et sous forme de balades à l'extérieur. En fin de séjour, une balade au coucher du soleil est organisée (uniquement pour les séjours de 14 et 21 jours).

Les enfants s'occupent, sous la surveillance des moniteurs diplômés du centre équestre, de l'alimentation, du pansage et du sellage des chevaux et des poneys. Les enfants apprennent à connaître, soigner et aimer leur monture tout au long de leur séjour.

Pour les séjours de 14 et 21 jours, possibilité de passer un galop pour les jeunes licencié(e)s en fonction du niveau de l'enfant. Chacun repartira avec une attestation de niveau.

7 jours : 4 séances 14 jours : 7 séances 21 jours : 10 séances

Equipement pour l'équitation

Bottes d'équitation ou bottes ordinaires (sans crampons) ou baskets solides et guêtres.

Culotte de cheval ou caleçon en coton ou pantalon moulant.

Si votre enfant possède sa propre bombe, il peut l'apporter, sinon elle est prêtée par le centre équestre.

Justificatif de niveau et/ou numéro de licence pour les licencié(e)s de le fédération française d'équitation.

Kayak (1 séance) *:

Au cœur des marais de la Seudre en Charente-Maritime, à la découverte d'un site 100% nature! En embarquant sur les chenaux de la Seudre pour vivre une expérience inoubliable en kayak au milieu d'une faune et d'une flore typique des marais salés. Elle est encadrée par des moniteurs brevetés d'Etat.

*Test d'aisance aquatique obligatoire

VTT

Le VTT est utilisé comme mode de déplacement pour aller aux différentes activités et pour des balades en fonction du choix des jeunes.

Les baignades à l'océan

Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau.

Les baignades à l'océan se font sur une plage surveillée et équipée d'un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). La plage se trouve à une quinzaine de kilomètres du centre, le groupe s'y rend en minibus (20 minutes).

L'organisation des baignades se fait sous la surveillance et l'accord des MNS de la plage. Il peut arriver de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants pour des raisons de sécurité (drapeau orange, trop de monde...).

Réserve naturelle de Moeze (Uniquement pour les séjours de 14 et 21 jours)

Située sur la grande voie de migration « Est Atlantique » la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron est un des deux sites d'importance en France pour l'hivernage des limicoles et un des cinq premiers pour les canards. Quand on entre sur la réserve naturelle, on tend l'oreille et on profite du spectacle de la nature et de la magie des lieux.

Découverte de la région

Les enfants découvrent la région par diverses visites proposées par l'équipe selon l'envie du groupe : le village de Mornac, les marais salants, le sentier côtier, Royan, le phare de la Coubre, balades à vélo ...

A noter!

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : http://www.fol74.org/infos-pratiques

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement

Un directeur et un animateur pour 8 enfants en moyenne.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge.

▶ Vivre ensemble

La vie en collectivité, c'est apprendre à accepter l'autre dans ses différences. C'est aussi, permettre aux enfants de s'épanouir au sein d'un groupe, en acceptant les règles de vie qui garantissent la sécurité et la liberté de chacun.

Le respect de l'autre et du matériel est notre impératif quels que soient les moments de la journée. Un adulte est toujours disponible pour écouter ou répondre à une interrogation.

Nous instituons quelques règles simples de vie tous ensemble en début de séjour.

► L'alimentation

Les repas, préparés par l'équipe de cuisine du camping, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables, à la vaisselle...

Certains soirs, il est possible ponctuellement que l'équipe d'éducation et les enfants cuisinent ensemble le repas.

Tous les régimes alimentaires sont pris en compte et respectés.

Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Les goûters seront soit achetés ou cuisinés avec les enfants et les animateurs dans une volonté d'apprentissage et de relation avec les producteurs locaux.

► Le rythme de vie

Le réveil est échelonné entre 8h00 et 9h30 afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun, sauf en cas d'activité matinale.

Le coucher s'effectue entre 21h00 et 22h00 après une veillée adaptée à l'âge et à l'état de fatigue des enfants.

- ▶ La toilette est effectuée chaque matin. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. Chaque jour avant le dîner, les enfants prennent une douche. L'assistante sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux...
- ▶ Le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

▶ Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Courrier: Nous aidons les enfants à écrire aux familles lors de leur arrivée, ils sont naturellement libres de vous écrire aussi souvent qu'ils le souhaitent. Pour ce faire, veillez bien à leur mettre dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. De même, les enfants seront très contents d'avoir de vos nouvelles. Vous pouvez essayer de les joindre par téléphone de 17h30 à 18h30 pendant le temps des douches. Armezvous néanmoins de patience et préférez dans la mesure du possible le courrier.

Téléphone portable: Avant 12 ans tous les téléphones seront pris au début du séjour et seront remis à votre enfant à la fin du séjour. Pour les jeunes de plus de 12 ans, le téléphone sera donné tous les jours entre 17h30 et 19h30. En dehors de ces temps tous les télephones seront entreposés en sécurité dans le bureau de l'équipe de diretion.

Internet : Des nouvelles du groupe sont données régulièrement sur le blog du séjour, suivant la possibilité de connexion. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site :

<u>www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours</u> et de sélectionner le séjour concerné. Les codes d'accès sont transmis dans la convocation de départ.

ATTENTION! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun des enfants qui nous sont confiés, une décision de renvoi pourrait être prise qui inclut des frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

L'argent de poche sera confié à l'animateur au moment du départ. Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 20 à 30 euros pour l'ensemble du séjour sont suffisants.

► Santé

Il est très important de remplir sérieusement et sans omission la fiche sanitaire en nous indiquant par exemple les allergies, les problèmes de santé particuliers ou le régime alimentaire. L'assistante sanitaire veillera à l'hygiène ainsi qu'au suivi des traitements médicaux (accompagnés obligatoirement d'une ordonnance!). Si un jeune est malade, la directrice téléphonera à la famille et l'assistante sanitaire conduira l'enfant chez un médecin.

▶ Objets de valeur

Avant 12 ans tous les téléphones seront pris au début du séjour et seront remis à votre enfant à la fin du séjour. Pour les jeunes de plus de 12 ans, le téléphone sera donné tous les jours entre 17h30 et 19h30. En dehors de ces temps tous les télephones seront entreposés en sécurité dans le bureau de la directrice. Les autres objets de valeur tels que MP3 et appareils photo numériques sont déconseillés pendant le séjour. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener.

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- La fiche de trousseau
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe
- Tout autre document que vous jugerez utile de transmettre à la direction du séjour.

FICHE TROUSSEAU Mornac



Nom et Prénom de l'enfant :

VETEMENTS DE JOUR (dont ceux portés le jour du départ)				
T-shirt manches longues	2	Veste chaude(type polaire)	1	
T-Shirt	6	Veste imperméable ou K-Way	1	
Pull ou Sweat	2	Casquette	1	
Pantalon confortable ou jogging	2	Sac à linge sale	1	
Short	4	Jupe ou robe	2	
LINGE DE CORPS				
Culottes ou Caleçons	6	Pyjama ou chemise de nuit	2	
Chaussettes	6 p.	Maillot de bain	2	
TOILETTE				
Trousse de toilette complète: brosse à dents, dentifrice, shampooing, gel douche, brosse à cheveux, crème solaire			1	
Serviette et gants de toilette			2	
Serviette de bain			1	
CHAUSSURES				
Bonnes baskets	1	Nu-pieds fermés	1	
Tongs	1	Petites chaussures en toile	1	
DIVERS				
Petit sac à dos (pour la journée)	1	Lampe de poche ou Lampe frontale	1	
Gourde	1	Lunettes de soleil	1	
Nécessaire courrier (enveloppes+timbres et adresses, papier, stylo) 1				

DOCUMENT A FOURNIR POUR LES ACTIVITES DU SEJOUR

SEJOUR :	NOM PRENOM DU JEUNE:	
DuAu2019	<u>AGE</u> :	
A REMPLIR PAR LA FAMILLE	A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR	
AUTORISATION PARENTALE Je soussigné(e) M. ou Mme	ATTESTATION DE REUSSITE AU TEST D'AISANCE AQUATIQUE préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.	
Responsable de l'enfant L'autorise à participer aux activités du séjour : Fait le	Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM. L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées. Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.	
	Je soussigné(e) Titulaire du diplôme :	